

1

TOUJOURS VILLETTÉ, TOUJOURS FIDÈLE !

Je naquis à Paris, rue du Gros-Chenet¹, paroisse Saint-Eustache, le 1^{er} décembre 1734. Après moi vint au monde mon frère jumeau, Charles-Antoine, mais il ne vécut point. Je dois à l'honnêteté d'avouer que lorsque, presque neuf lustres plus tard, je convolai en justes noces avec une jeune personne tout juste âgée de vingt ans, j'eus la faiblesse de me rajeunir de deux années : je fixai le jour de ma naissance au 4 décembre 1736, qui fut dans la réalité celui de mon baptême.

Mon père, Pierre-Charles de Villette, avait vu le jour à Caen, le 17 février de l'an 1700, le dernier de ce siècle auquel le grand Voltaire attacha le nom de Louis XIV. Il descendait d'une ancienne lignée normande originaire des environs de Domfront. Son aïeul François de Villette, écuyer, avait donné des marques de fidélité au roi Henri IV lors des guerres de la Ligue, lorsque, trop âgé pour suivre l'armée – car il avait atteint soixante-dix ans –, il avait avec son fils Pierre défendu avec opiniâtreté la bonne ville d'Alençon, faisant besogner les ouvriers qui travaillaient aux fortifications et aux remparts. À peine la ville fut-elle délivrée que le bon roi se fit présenter ceux qui avaient sauvé pour lui la place. On lui amena les deux hommes.

- Votre nom ? demanda Henri au premier qui se présenta.
- Villette.
- Et vous ? dit-il au second.
- Villette.
- C'est donc toujours Villette ! s'exclama le Bourbon.

¹ La partie sud de l'actuelle rue du Sentier, qui s'ouvre rue Réaumur.

— Oui, sire, toujours Villette, toujours fidèles, s'écrierent en chœur le père et le fils.

Pour prix de ses services, le Vert-Galant accorda à François de Villette des lettres de sauvegarde royale², la moitié de la seigneurie de Domfront et une fière devise à joindre aux armes de la famille, « D'azur à six tours d'argent, posées trois, deux & une », *Toujours Villette, toujours fidèle*.

Mon père appartenait à la seconde branche de la famille issue de François de Villette. Il était le puîné des trois enfants de François de Villette de la Pallu, qui avait été fermier général des postes de basse Normandie. L'aîné, mon oncle François Félix Simon, qui fut directeur des postes à Lyon, partagea avec mon père, tant qu'il vécut, le goût des toiles de Joseph Vernet. Le second fils, Nicolas, fut mousquetaire du roi, lieutenant dans le régiment de Touraine, capitaine dans celui de Normandie, et finit commandant du château de Caen, dans la chapelle duquel il reçut sépulture. C'est peut-être pour suivre son exemple que j'embrassai un temps la carrière des armes, pour laquelle, je dois le reconnaître en mon âge mûr, quoi qu'il puisse m'en coûter, j'étais peu doué.

Le grand-oncle de mon père, Charles de Villette, avait été maître d'hôtel d'Henri de Bourbon, le père du Grand Condé. Notre famille appartint dès lors à la clientèle³ des premiers princes du sang : Pierre-Charles de Villette, las de l'honnête médiocrité de sa province, s'en vint donc à Paris, où il fut reçu écuyer du duc de Bourbon, devenu prince de Condé en 1710, mais que l'on s'obstina toujours à nommer ainsi. Louis IV de Bourbon-Condé, petit-fils du vainqueur de Rocroi, pour prix de son soutien lorsque le testament de Louis XIV fut ouvert devant le parlement de Paris, et cassé par celui-ci en ce qu'il octroyait l'exercice de la réalité du pouvoir au duc du Maine, fils légitimé du monarque défunt, avait été nommé par Philippe d'Orléans chef du conseil de régence. Il avait ainsi tout naturellement succédé à ce prince au rang de Premier ministre quand celui-ci mourut subitement dans ses cabinets à Versailles.

² Lettre par laquelle le roi prenait un particulier sous sa protection.

³ Ceux qui s'attachent à un (ou des) puissant(s) pour en obtenir des faveurs.

Mon père était, pour l'heure, du côté où il fallait être. En 1726, âgé de vingt-six ans, il devint, grâce à son puissant protecteur, intéressé dans les fermes : ferme du roi de la généralité d'Orléans, ferme des impôts et des domaines de Bretagne, ferme des aides de Rouen et de Caen, ferme des domaines du duc d'Orléans.

Il faut dire que le temps de la Régence avait rebattu les cartes dans la haute finance. Nombre de traitants s'étaient vus contraints de rendre des comptes. On poussa à la délation, en promettant récompense à ceux qui dénonceraient leurs pareils qui auraient fait preuve d'approximation dans le maniement des deniers publics. En ce temps-là, les fermiers généraux et autres financiers voltigeaient : ceux qui se révélaient coupables de s'être enrichis durant la vieillesse du Grand Roi étaient arrêtés. On torturait pour récupérer des fortunes, grandes ou petites. Certains prévenus préféraient se donner la mort. Le sieur Paparel, trésorier général de l'extraordinaire des guerres⁴, qui avaient été fort nombreuses durant les derniers temps du règne, et avait eu là plus d'une occasion de s'enrichir, parce qu'il était chargé de payer les troupes, fut accusé de péculat, pour ce qu'il aurait exigé le dixième denier sur tous les paiements qu'il avait fait aux officiers et gardes du corps, et conservé pour lui cette somme, soit sept cent mille francs ! Il fut mis au carcan et condamné à avoir la tête tranchée. Il finit pourtant ses jours à Sainte-Marguerite⁵. Que l'on n'accable pas la mémoire du Régent d'Orléans et du duc de Noailles, qui présidait alors le Conseil des

⁴ La trésorerie générale de l'extraordinaire des guerres était une agence employant environ deux cents personnes, dépendant du ministère de la Guerre, gérée à titre lucratif par deux ou trois trésoriers généraux, qui faisaient appel à des associés et des investisseurs au fur et à mesure que la charge financière augmentait et que les recettes diminuaient. Elle recevait la majeure partie de ses ressources du contrôle général des finances et du trésor royal pour les remettre aux soldats, fournisseurs et banquiers au gré des ordres du ministère de la Guerre. Certains trésoriers, comme Paparel, Cordier ou Villette, purent à ce poste s'enrichir considérablement et gravir l'échelle sociale pour pénétrer les cercles de la Cour. (D'après G. Rowland, *The Financial Decline of a Great Power: War, Influence and Money in Louis XIV's France*, Oxford University Press, 2012.)

⁵ L'une des îles de Lérins, dans la Méditerranée, au large de Cannes. Fouquet et le Masque de fer y furent enfermés.

finances : il fallait bien trouver l'argent là où il était, la guerre contre l'Angleterre ayant vidé le trésor royal.

On peut dès lors comprendre qu'au commencement du règne du Bien-Aimé, l'administration des finances du royaume avait besoin de sang neuf, et qu'un jeune homme tel que mon père, doté d'un aussi puissant protecteur que le duc de Bourbon, pût vite s'y faire une belle place, et s'y enrichir à son tour.

En 1726, les manigances de M. de Fleury, ancien évêque de Fréjus en même temps que précepteur de Louis XV, qui exerçait une puissante influence sur l'adolescent royal, entraînèrent la chute du duc de Bourbon, qui fut envoyé en exil sur ses terres de Chantilly, et y demeura jusqu'à sa mort. Pourtant, la disgrâce de M. le duc n'interrompit pas l'ascension de mon père, puisqu'en l'an 1729 il devint secrétaire du roi, maison, couronne de France et ses finances, avant d'acheter une charge de receveur général alternatif des finances de Flandre et de Hainaut.

En ce temps-là, la monarchie avait trouvé le moyen de satisfaire son besoin chronique d'argent en créant chaque jour ou presque de nouveaux offices, qui étaient souvent en emploi double avec ceux existant. C'est là qu'il faut voir le sens du mot « alternatif » dans l'intitulé de celui que venait d'acheter mon père. Cette pratique, qui remontait au règne d'Henri III, remplissait les caisses de l'État, surtout depuis qu'on s'était mis en tête de les vendre en bloc à des traitants qui les revendaient ensuite. Il s'agissait là d'une politique à courte vue, car, rémunératrice sur l'instant, elle coûtait ensuite fort cher aux finances du royaume, puisque, même si le secrétaire d'État Pontchartrain disait à Louis XIV « Toutes les fois que Votre Majesté crée un office, Dieu crée un sot pour l'acheter ! », il fallait bien que l'investissement opéré par le titulaire de l'emploi produisît ensuite de l'intérêt. On avait vu ainsi fleurir nombre de charges, pour la plupart inutiles, comme les contrôleurs des porcs et pourceaux, les langueyeurs de cochons, les contrôleurs de beurre et fromage ou de poisson, les jaugeurs de vin, essayeurs-visiteurs d'eau-de-vie, les visiteurs de foin. Mon fils, né aux jours de la Révolution, pourra-t-il lire cela sans être frappé d'étonnement ?

Je ne prétends pas que l'emploi acheté par mon père atteignait de tels abysses d'inanité, bien au contraire. On avait besoin de financiers, surtout lorsqu'il fallut relever le trésor royal de la misère dans laquelle l'avait plongé la banqueroute de Law. C'est dans l'exercice de cette charge que Pierre-Charles de Villette fit la rencontre de Jacques-René Cordier de Launay, normand comme lui, successeur en second de l'infortuné Paparel en tant que détenteur de l'office de trésorier général de l'extraordinaire des guerres. Ainsi que je l'ai déjà souligné, cette charge était une roche Tar-péienne où il était loisible en temps de guerre, ce qui revenait souvent, de se servir en écus, mais aussi d'où l'on pouvait aisément tomber. M. Cordier de Launay vit dans ce jeune homme un possible successeur, qui pourrait le jour venu racheter son coûteux office. C'est ainsi qu'il lui donna en mariage sa seconde fille Charlotte Thérèse, qui fut ma mère.

Mes grands-parents maternels s'étaient unis à Bergues-Saint-Winoc, qui est à présent dans notre département du Nord. Ma grand-mère venait d'une ancienne famille de l'endroit, qui avait nom De Croezer. Cinq enfants leur étaient nés, dont, outre ma mère, mon oncle Claude René, qui fut conseiller au Parlement de Paris, président de la Cour des aides⁶. Il vit encore. Je reparlerai de lui, car sa fille, ma cousine, épousa le ci-devant marquis de Sade, qui suscita, plus encore que moi-même, s'il se pouvait, le scandale. En l'an 1731, l'année qui suivit le mariage de mes parents, mon grand-père acheta à M. Sohier, président, trésorier de France au bureau des finances d'Alençon, chevalier et seigneur de Montagny, la terre de La Verrière, aujourd'hui, en 1793, en Seine-et-Oise. En 1740, il acquit du marquis de Pont-Saint-Pierre les fiefs et baronnies d'Échauffou et de Montreuil-l'Argillé, en Normandie. Enfin, il racheta pour deux cent quatre-vingt mille livres⁷ à M^{lle} de Sens, la sœur de M. le duc, la terre de Vallery, en Bourgogne. Ainsi, les os

⁶ Chambre qui jugeait les contentieux en matière fiscale.

⁷ Un convertisseur en euros est disponible pour chaque année du XVIII^e siècle sur le site :

<https://convertisseur-monnaie-ancienne.fr/?Y=1782&E=0&L=30000&S=0&D=0>.

du Grand Condé et de quelques autres Bourbons dormaient dans le domaine de M. Cordier de Launay, nouveau baron d'Échauffou et de Montreuil-l'Argillé, qui dut voir là le comble de son élévation.

Sa fille fut ainsi unie à Pierre-Charles de Villette, à Paris, le 26 juin 1730. Ma sœur Geneviève Renée, que nous nommions tous Renée, vint au monde le 7 avril suivant. Comme je l'ai dit, je la suivis, avec mon frère jumeau mort-né, trois ans plus tard. Enfin, ma petite sœur Louise Camille Victoire paracheva la fratrie en mai 1740. L'année suivante, mes parents quittèrent la rue du Gros-Che-
net pour aller vivre rue du Roi-de-Sicile, paroisse Saint-Paul.

Pour suivre en tout l'exemple de mon grand-père, car il fut très tôt convenu entre eux que le beau-fils, s'il vivait assez, rachèterait la charge du beau-père, M. de Villette se mit en quête d'une terre à qui, à défaut d'en prendre le nom, il pourrait à tout le moins donner le sien. Détenteur d'un emploi lié aux provinces de Flandre et de Hainaut, il devait à ce titre se rendre plusieurs fois l'an dans ces régions, dont on devait la récente conquête au roi Louis XIV. C'est ainsi que, sur ce qu'on nomme la route des Flandres, il faisait une première halte dans une hostellerie de Pont-Sainte-Maxence, depuis dans le département de l'Oise. Là, il apprit qu'une dame de Fouilleuse de Flavacourt désirait se défaire d'une terre dont elle avait hérité trois ans plus tôt de son frère. La dame avait besoin d'argent pour régler les dettes laissées par son défunt mari ; elle voulait donc tirer profit de cette succession providentielle. Le 19 février 1737, l'affaire était faite. Pierre-Charles de Villette acquérait les fiefs du Plessis-Longueau, de Sarron, de Mesnil-Sarron, de Bazicourt, des Marolles, de Saint-Martin, du Grand-Trou, la moitié de la seigneurie d'Houdancourt, ainsi que les seigneuries de Langlois, de la Mothe-Aubert et d'Aridel, près de Rivecourt, en direction de la ville royale de Compiègne. Mon père donna son nom à sa terre, qui fut dès lors connue comme le Plessis-Villette.

Une grande forêt, de hêtres, de frênes, de chênes, couvrait le domaine, dont la coupe du bois pourrait être d'un bon rapport. Il n'y avait, en revanche, pour y loger le nouveau maître des lieux, qu'un simple manoir, qui remontait, peut-être, à l'époque du roi Louis XI.

Du côté du nord s'ouvrait une aile avec tour d'escalier ; du côté du sud, sur la cour, faisaient saillie deux pavillons rectangulaires, qui paraissaient dater du règne de Louis XIII. Le bâtiment le plus ancien avait été remanié aux temps de la Renaissance, au cours desquels on avait ajouté deux belles lucarnes, dont le tympan était décoré d'une grande coquille et la partie supérieure arrondie rehaussée de motifs détachés, en forme de « S » couchés, et de pinacles élégants. Entre ces deux lucarnes, une tour ronde faisait colombier.

J'étais un bambin de santé délicate. Alarmés par un refroidissement que j'avais contracté après la cérémonie de mon baptême, mes parents décidèrent de m'envoyer au Plessis, persuadés qu'ils étaient que l'air y serait meilleur pour un petit enfant qu'à Paris. J'y fus donc dépeçé avec ma nourrice, une paysanne qui répondait au nom d'Émeline, ainsi qu'avec Madelon, une cuisinière de notre hôtel de la rue du Gros-Chenet. J'avais deux ans à peine ; les travaux de consolidation les plus nécessaires à la conservation de l'antique résidence qui allait devenir la mienne n'avaient pas même commencé. C'était là folie de la part de ceux qui m'avaient mis au monde ! En mai 1737, je tombai gravement malade. On fit venir un chirurgien et apothicaire de Pont-Sainte-Maxence, qui avait nom Lignac (je m'en ressouviens bien parce que son fils, bien plus tard, me relata l'anecdote), qui me prescrivit drogues, potions cordiales et vermifuges pour faire tisanes contre la petite vérole, sirop d'œillet et charbon bénêt⁸, collyre safrané pour préserver les yeux. Je n'en mourus point, mais ne guéris pas non plus. Ma mère, affolée, était accourue de Paris. J'étais atteint d'une diarrhée persistante qui résistait au sirop de coing et à l'eau de plantain⁹, ainsi que M^{me} de Villette l'écrivait à son mari. Durant l'été, le sieur Lignac fit encore douze visites à M. du Plessis, car c'est ainsi que mon père avait voulu, avec vanité, que la domesticité me désignât. Je me remis, selon les lettres de ma mère, à la fin du mois de septembre. Ce sont les plus lointains souvenirs de mon existence qui me soient

⁸ Un médecin nommé Bennet croyait que les vapeurs sulfurées contenues dans le « charbon de terre » soignaient les maladies pulmonaires.

⁹ Plante herbacée du genre *Plantago*, famille des Plantaginaceae.

demeurés en mémoire. J'avais presque à chaque instant ma génitrice, doucement bienveillante, à mes côtés. Je repensai à ces instants de grâce, autant qu'à Belle et Bonne¹⁰ caressant notre petite fille, lorsque je découvris, au salon de 1787, le tableau de M^{me} Lebrun¹¹ que cette belle artiste intitula *La Tendresse maternelle*.

Au mois d'octobre, mon père fit irruption au Plessis, et exigea le retour de ma mère auprès de lui à Paris. Comme cette dernière ne voulut pas me quitter, il fallut bien se résoudre à me ramener à la ville, où m'attendait ma sœur aînée, que ma mère n'avait pas voulu conduire avec elle jusqu'à notre maison des champs, par crainte de la contagion. Si je passai l'hiver rue du Gros-Chenet, on me renvoya à la campagne au printemps. Pour me consoler de ce nouvel éloignement de ma mère, on m'offrit un petit chien, un épagneul blanc et rouge que les servantes, car j'étais trop jeune pour prendre une décision d'une telle gravité, nommèrent Coquin. En dépit de toutes ces maladies, ceux de mon enfance qui s'écoulèrent au Plessis-Villette furent des jours de bonheur. J'y avais pour compagnons quelques gamins du village de Sarron, que mon père avait bien voulu autoriser à venir unir leurs jeux aux miens. Les heures du jour et de la nuit étaient rythmées par le bruissement d'un petit ruisseau, que l'on appelait ru de Frète (que je pris plus tard crânement la liberté de rebaptiser ru de Villette) et par les cris des poules et des canards de la ferme voisine, qui était aussi à nous.

Lorsque j'eus atteint l'âge de sept ans, celui auquel, chez les princes, ce que je n'étais pas, l'enfant sort des jupes des femmes pour passer « aux hommes », mon père engagea un précepteur, M. Accart, un éducateur aguerri qui devait avoir quelque cinquante ans, était né et avait étudié à Cambrai, où il avait approché, dans les derniers temps de la vie de celui-ci, le célèbre Fénelon, le précepteur du père de Louis XV. M. Accart, veuf, avait débarqué au Plessis accompagné de son fils, qui devait alors avoir quatorze ans, et se prénommait Augustin. C'était un fort beau garçon, toujours

¹⁰ La marquise de Villette. *Belle et Bonne* est le surnom que lui donna Voltaire. Voir la suite du récit.

¹¹ Élisabeth Vigée Le Brun (1755–1842), la célèbre portraitiste.

de joyeuse humeur, et je m'attachai à lui aussitôt. Peut-être est-ce l'affection que je vouai à Augustin et que lui, j'en suis assuré, me rendait, qui m'a donné le goût de ceux de mon sexe, dont je ne rougis jamais. Le fils de mon précepteur, qui s'était entretemps fait marin, devait perdre la vie à la bataille de Minorque, que pourtant nous gagnâmes, et malgré notre peu de pertes, dans les débuts de la guerre de Sept Ans. Même si depuis des années il n'appartenait plus à ma vie, ma peine fut immense quand je l'appris par une lettre de son père.

Si le curé de Pont-Sainte-Maxence et d'autres à Paris avaient commencé mon éducation en un âge plus tendre, M. Accart m'ouvrit aux humanités, puisque c'est sous sa douce férule que débuta mon apprentissage du latin et du grec, et qu'il sema en moi les goûts de l'histoire et de la poésie. Il me racontait les faits et gestes des anciens Romains, et me faisait lire les fables de La Fontaine. Je devins vite capable d'en réciter beaucoup, de mémoire. Mais c'est avec Augustin que je découvris véritablement, hors de l'austérité des livres, les beautés de la nature, qui m'émerveillent encore aujourd'hui. Le père confiait volontiers son élève au fils : nous parcourions les bois, débusquions les animaux, lapins, renards, biches. Nous aperçûmes plus d'une fois le fier cerf à la coiffure boisée, poussant son brame, mélancolique ou puissant, selon qu'il se languissait ou sortait vainqueur d'un combat. Nous allions nous baigner dans la rivière d'Oise, faisant fuir cygnes et canards qui y avaient élu retraite : nous nous mettions tout nus, et déjà je restais admiratif devant le corps de mon compagnon, qui n'était plus d'un enfant, s'il n'était pas encore d'un homme. Ses muscles avaient déjà pris du volume, sa peau blanche se couvrait de poils bruns, sur les bras, les jambes et au-dessus de son membre, dont je découvrais les proportions, et qui me semblait énorme comparé au mien.

Il y avait, de l'autre côté de la route des Flandres, du côté de Fontaine-le-Comte, entre le bois des Ageux et Saint-Martin-Longueau, un grand domaine, en grande partie constitué de marais, qui s'étendait sur une vaste surface tourbeuse dans la direction du sud depuis Sacy-le-Grand. Un petit cours d'eau, le ru de la Fontaine-

Froide, y avait été détourné afin qu'il se jetât enfin dans le ruisseau de Frète. Ce domaine appartenait alors et depuis quelque vingt années à M. Coustard, conseiller au Parlement de Paris, qui s'y était fait construire un grand château entouré d'avenues, de jardins et de canaux. Une allée droite plantée de peupliers allait du Plessis-Longueau au village de Labruyère, comme on peut encore en voir la trace sur la carte de Cassini de Thury. Augustin et moi l'empruntions ; les quelques gardes placés là par M. Coustard savaient que j'étais le fils de Pierre-Charles de Villette, le seigneur des villages en vis-à-vis, et nous laissaient passer. Nous courrions par les bois, mon chien sur nos talons. Mon ami me montrait les animaux familiers des eaux qui peuplent les marais, canards, hérons, poules d'eau, loutres et rats musqués, mais aussi grenouilles, crapauds et tritons, les tanches qui nageaient dans les eaux, ainsi que les insectes, inoffensifs comme les libellules, plus coriaces comme les moustiques, qui faisaient la guerre à nos peaux tendres quand venait l'été. Les couleuvres m'effrayaient, même si Augustin, que je croyais par ailleurs en tout, s'acharnait à m'assurer qu'elles ne nous voulaient aucun mal.

Quand j'eus dix ans, mon ami me mena jusqu'à Compiègne. J'admire aujourd'hui que M. Accart eût laissé son fils adolescent faire parcourir à son pupille, en croupe sur son cheval, les quelque cinq ou six lieues qui séparaient le Plessis de la cité royale. Quelle n'eût pas été la colère de mon père, serait-il arrivé quoi que ce fût à son unique héritier mâle ! Le château n'était pas encore ce qu'il est devenu depuis : on venait, à l'époque où je l'envisageai pour la première fois, d'achever des travaux de consolidation des anciens bâtiments. Chacun pouvait entrer dans la cour dans les jours que le roi séjournait au palais. Je vis une fois Louis XV, sur un destrier blanc, passant les troupes en revue, le Dauphin, qui devait avoir l'âge d'Augustin, derrière lui sur un cheval bai. Le souverain se tenait droit et avait fière allure. Mon compagnon me montra la reine, assise dans une calèche avec l'une ou l'autre de ses filles. Pour autant que je puisse m'en ressouvenir à présent, je n'étais pas assez proche pour distinguer les traits du visage de Marie

Leszczynska : nul doute qu'ils m'eussent paru empreints d'une grande douceur et d'une triste mélancolie. Le règne des favorites avait commencé ; bientôt M^{me} Le Normant d'Étiolles, née Poisson¹², régnerait sans partage sur l'esprit, sinon les sens, du roi. Nous fûmes aussi à la manœuvre dans la plaine de Verberie. J'étais fasciné par le spectacle des soldats se déployant sur le champ. Je me souviens avoir ce jour-là longuement fixé mon regard sur le Dauphin, qui n'était presque qu'un point dans le lointain : je ne pouvais imaginer qu'un jour le fils de ce prince se tiendrait devant moi pour être jugé et envoyé à la mort.

Ma jeune sœur, de six ans ma cadette, m'avait rejoint au Plessis avec sa nourrice dès qu'elle eut quitté le berceau. Ma mère venait souvent faire un court séjour au manoir avec ma sœur aînée. J'allais me promener dans notre domaine avec elle. Celui-ci était revenu à l'état sauvage pour ne point avoir été entretenu par les derniers Fouilleuse ; il n'avait pas le parfait agencement que mon père, puis moi-même, lui donnerions plus tard. Ce n'étaient que quelques allées innervant la forêt ; tout le reste n'était que broussailles. Parfois ma mère admettait M. Accart et Augustin à nos promenades ; mon précepteur tirait parti de ces excursions pour décrire tel arbre, telle fougère, telle roche, tel animal. Ma petite sœur, qui ne pouvait rien y entendre, s'émerveillait tout de même en battant des mains. Quelquefois ma mère s'attardait plus longtemps : j'aurais été au paradis si mon père ne s'annonçait pas immanquablement dès lors que la villégiature maternelle donnait l'apparence de se prolonger. S'il n'était point austère, car il eut toute sa vie le goût des belles maisons et des belles choses, Pierre-Charles de Villette était un homme froid et sévère, qui mettait de la distance entre lui-même et ses enfants. Je n'eus jamais, tant qu'il vécut, de véritable proximité avec lui, comme le dira la suite de ce récit.

J'avais douze ans lorsque, lors d'une de ses visites, il me convoqua dans le cabinet qu'il s'était fait aménager – bien qu'il n'y vînt pour ainsi dire jamais, ses charges le retenant désormais le plus

¹² La future marquise de Pompadour.

clair du temps à Paris –, dans le grand corps de logis du manoir, dont la fenêtre était sous la belle lucarne en forme de coquille. Il me fit connaître sèchement que j'allais quitter le Plessis pour entrer au collège Louis-le-Grand, à Paris, en classe de sixième. Entendant ces paroles, je crus sentir l'univers s'effondrer sous mes pieds. Je pleurai. Je demandai si Augustin et son père allaient m'accompagner.

— Ne faites pas l'enfant, Charles. M. Accart quitte notre service. J'ai engagé pour vous un nouveau précepteur, l'abbé de La Chappelle. Vous aurez aussi un domestique.

Quittant le cabinet de mon père, je courus me réfugier sous les robes de ma mère, mais celle-ci, au rebours de ce à quoi je m'attendais, ne me fut d'aucun secours. Soudainement froide et sèche, elle se rangea avec résolution du côté de mon père. Je ne reçus de compassion que de ma grande sœur, Renée, qui avait commencé à faire l'apprentissage de la dureté de cœur des parents. Bientôt, elle serait mariée. Je n'eus plus qu'à faire des adieux larmoyants à Augustin et à son père. En proie à la plus vive douleur, je leur confiai mon chien Coquin, qui ne pourrait me suivre au collège. Je ne revis jamais mon camarade ; comme je l'ai dit, il s'engagea dans la Marine royale et trouva la mort à Minorque. Je retrouvai alors la trace de M. Accart et, après que mon père eut quitté ce monde, pris de remords de les avoir oubliés, lui et son fils, je l'invitai à séjourner au Plessis, où s'élevait désormais un joli château de pierres blanches, et lui fis servir une confortable rente. Quant à l'adorable petit Coquin, qui est assurément, lui aussi, trépassé depuis long-temps, j'aime à penser que l'Être suprême a depuis lors créé pour lui un paradis des chiens.